

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 23 septembre 2025]

Date de la convocation

17 septembre 2025

Date de mise en ligne

25 septembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Procurations : 5

Votants : 31

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Claire VILLENEUVE, Christian PERO, Christel PALIS, David AMALRIC, *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Monique GUILLE, Anne DUBIER, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Jean-Marc AGUERRE, Jean BATAILLOU, Thomas DOMENECH, Martine VIOLETTE, Daniel RIBES, Laurent SQUASSINA, Pierre TRANIER, Marie MONTELS, Dominique BOYER, *Conseillers*.

Absents et représentés : Dany PORTES, Martine BOISSIERE, Corinne DARMANI, Arnaud ELGOYHEN, Antony MOUSSU

Absents : Elisa GILLET, Thierry BODDI

N° 080/ 2025

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Tarifs des locations des chalets et emplacements du Marché de Noël 2025

Le Marché de Noël aura lieu cette année du 17 décembre 2025 au 3 janvier 2026, et s'étendra de la place de la Libération à la place du Griffoul, en passant par la rue Portal. Les stands des restaurateurs et certaines animations seront installés dans le marché couvert du Griffoul.

Madame le Maire propose aux élus d'approuver les tarifs présentés ci-dessous :

ACTIVITES	PERIODE du 17 décembre 2025 au 3 janvier 2026
Espace Restauration	2 000 €
Espace Boissons	1 000 €
Chalets créateurs et artisans	250 €
Chalets produits alimentaires/épicerie fine	250 €
Chalets nourriture sucré/salé	1 200 €

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VALIDE les tarifs tels que détaillés ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire ou au Maire-adjoint de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 24 septembre 2025